



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 304 - 31 janvier 2016

- Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

---

- 1 - Aide à financement : « À la rencontre de femmes roms » - - Association Emulsion - Page 1
  - 2 - Appel (à signer) des femmes et des groupes GLBTQ pour une campagne pour la paix en Turquie - Page 2
  - 3 - Vaulx en Velin : un élu soupçonné de viol - Élués contre les violences faites aux femmes
  - 4 - Le Conseil de l'Europe ne doit pas soutenir le marché des femmes et des enfants - Page 4
  - 5 - Victoire ! Civitas ne se financera plus avec nos impôts - Page 5
  - 6 - Appel à fax/mail et pétition contre l'expulsion de Hayat Bouhali Bouhabuhali, épouse Louhab - Page 5
  - 7 - Prostitution : Lettre aux député-es au sujet de l'adoption définitive de la PPL renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées - Abolition2012 - Page 6
  - 8 - Charte pour l'abolition universelle de la maternité de substitution - Chartes collective
  - 9 - Il y a sur notre territoire des zones où les femmes ne sont pas acceptées"- Entretien Journal Marianne avec Pascale Boistard - Page 8
  - 10 - Conférence- débat « L'expérience de la ville au féminin. Processus d'exclusion et stratégies d'appropriation » - Relai 77 - Montereau-Fault-Yonne - Page 10
  - 10bis - "Journée internationale Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles féminines" - Partout autour du 6 février - Page 10
  - 11 - Exposition : « La fabrique des textes, passions et itinéraires de Catherine Viollet » - Librairie Violette and CO - 6 au 27 février 2016 - Page 11
  - 12 - Présentation des archives lesbiennes et gaies de Moscou, Mercredi 10 février à 19h, avec leur fondatrice, Elena Gusyatinskaya - Page 12
  - 13 - Rencontre et débat avec Jeanne Cordelier et Mélusine Vertelune autour de leur livre : « Ni silence ni pardon, l'inceste, un viol institué - Paris - 13 février - Page 12
  - 14 - Café-débat sur la prostitution - Amicale du Nid, le CIDFF et Psyc&Genre - Montpellier 23 février - Page 13
  - 15 - Livre : « Enlevée par BokoHaram » - Assiatou et Mina Kaci - Page 13
  - 16 - Livre : « Féminisme, politique et nationalisme dans le monde arabe » - Sonia Dayan-Herzbrun - Page 14
  - 17 - Musique : Nawal en résidence « Afro Sufi Roots » - Paris - les jeudi de janvier à mars
  - 18 - Radio : Programme de février 2016 "Femmes Libres" Radio Libertaire - Page 15
  - 19 - Cinéma : L'Homme qui répare les femmes - La colère d'Hippocrate de Thierry Michel et Colette Braeckman - Page 15
-

## MOBILISATIONS

---

### **1 - Aide à financement : « À la rencontre de femmes roms » - Association Emulsion**

De Punghina à Indre, l'association Émulsion, qui réalise et diffuse des Images pour œuvrer à l'égalitéE, vous invite à participer à la création d'une exposition artistique et sociale restituant un vécu collectif de rencontres avec des femmes roms de Roumanie.

A l'origine en 2010, l'arrivée de familles roms à Indre, près de Nantes, entraîne la création d'une association de soutien, Romsî. Un atelier de cuisine hebdomadaire s'ouvre, où une dizaine de femmes roms préparent et vendent leurs spécialités culinaires.

En 2012, Romsî convie la photographe Corinne Provost et la journaliste Dominique Foufelle, d'Émulsion, et les plasticiennes de la Luna, à concevoir et réaliser un livre qui, outre transmettre vingt recettes, dresse les portraits des cuisinières. Ainsi naît *De Punghina à Indre - Elles mijotent l'avenir*.

*Moins de deux semaines avant la clôture du financement participatif de l'exposition proposée par Emulsion : <http://www.kisskissbankbank.com/a-la-rencontre-de-femmes-rom>*

*Nous comptons sur votre soutien !*

## INTERNATIONAL

### **2 - Appel (à signer) des femmes et des groupes GLBTQ pour une campagne pour la paix en Turquie**

En Turquie, les pourparlers pour la résolution du problème kurde qui avaient débuté en 2012 ont été arrêtés soudainement à la veille des élections de juin dernier et la guerre a repris son cours depuis, tout en s'intensifiant au fur et à mesure que le temps passe. Selon les données du 16 janvier 2016, actuellement, dans une vingtaine de villes, le couvre-feu a été proclamé 56 fois et il a duré au total 304 jours. Le couvre feu entame sa 34ème journée à Cizre et Silopi et 46ème journée à Sur. Depuis six mois, de nombreux civils, militaires, agents de police et membres de la guérilla ont péri; des centaines de personnes ont été blessées pendant ces interdictions.

Dans les régions concernées par le couvre-feu et l'interdiction de sortir dans la rue en raison des opérations armées, des milliers de personnes ont été contraintes à quitter leur domicile, ils sont en situation d'exil et ils souffrent de ne pouvoir subvenir à leurs besoins fondamentaux. A cause du couvre-feu, on observe de fréquentes pénuries d'électricité et d'eau ainsi que le manque de chauffage et de denrées alimentaires, ainsi nombreuses familles sont affectées gravement dans leur vie quotidienne. Les civils qui n'arrivent pas à quitter leur logement vivent donc dans le besoin, sans se chauffer, sans pouvoir se procurer du pain, en se cachant dans les caves de leur maison. Ils vivent dans la précarité, dépourvus de sécurité et de besoins fondamentaux. Sous ces conditions, les femmes enceintes encourent le risque d'accouchement précoce ou de fausse couches. Les dépouilles des civils tués lors des affrontements ne peuvent pas être enterrées à cause des interdictions, il arrive que les cadavres attendent plusieurs jours à même le sol dans la rue. Il arrive aussi que les corps ne soient pas remis aux familles des victimes.

Au cours de ces six derniers mois, dans tout le territoire, plus d'une centaine de personnes sont mortes sous les coups de l'Etat Islamique, à Suruç, Diyarbakır, Ankara et la semaine dernière à Istanbul Sultanahmet. Dans le pays, le climat ambiant est celui de la polarisation, de l'insécurité, de la haine et de la violence, tous les jours un peu plus. La liberté d'expression

est menacée. Ceux et celles qui élèvent leur voix contre la guerre en cours sont arrêtés, mis en examen, suspendus de leur travail.

Nous vous invitons à participer à l'appel de l'Initiative des Femmes pour la Paix, constituée d'organisations de femmes et de LGBTQ ainsi que d'individus indépendant-e-s en espérant vous contribuerez à diffuser notre parole : "Nous prenons parti pour la vie, non pour la mort, nous défendons la paix et notre droit à la vérité » : On a survécu à tant d'épreuves sur ces terres. Depuis juillet dernier, nous sommes de nouveau entrés en guerre et conflit. Les opérations militaires et les couvre-feu qui s'intensifient depuis décembre en sont le prix à payer. Des bombes explosent de toutes part. A quoi bon perpétuer cette guerre qui provoque sans cesse la mort et qui nous contraint à vivre dans un climat d'insécurité et d'horreur dans ce pays ? Nous n'y consentons pas.

Nous avons été contraintes de vivre dans un climat où règnent chaque jour davantage de morts, d'explosions, de migration forcée, de violences et de menaces. Nous n'y consentons pas. Ici, la guerre tue les enfants. Comment construire notre avenir dans un pays où l'on tue les enfants? Nous n'y consentons pas.

De plus, nous ne pouvons même pas en parler haut et fort ; nous sommes en train de devenir une société de lynchage, où l'on est incapable de se regarder droit dans les yeux, où la haine prédomine nos rapports, au lieu de faire table rase des motifs de cette guerre. Cependant, les médias responsables d'informer la population oscille entre provocation à la guerre et silence. Pourquoi donc, il y a violation de notre droit à la vérité, de jour en jour?

Nous, femmes de Turquie, nous défendons notre droit à la paix et à la vérité; vivre en paix et connaître la vérité, ce sont nos droits fondamentaux. Nous ne consentirons pas à cette guerre. Nos revendications telle l'abolition des discriminations, des violences envers les femmes et les individus LGBTQ et la lutte contre les inégalités ne peuvent réussir que dans un climat de paix où tous sont libres et égaux en droits. Afin de pouvoir changer le cours d'une histoire marquée par l'abnégation et l'annihilation, il nous faut la paix avant tout.

Voilà pourquoi, nous appelons toutes les femmes et les LGBTQ à revendiquer leur droit à la paix et à la vérité.

La guerre ne propose aucune solution, au contraire, elle ravive les souffrances et les multiplie. Les problèmes ne peuvent être résolu par le moyen des armes. Nous avons besoin de négociations, pour parler des vérités et nous avons besoin de la paix. Nous y avons droit.

Les morts, les conflits, les états de siège et les couvre-feu doivent cesser. Nous appelons les gouvernants, l'Assemblée Nationale et le gouvernement à accomplir leur mission pour éviter que les enfants ne périssent pendant une telle guerre. Leur devoir est de nous assurer la paix: la guerre doit immédiatement s'arrêter, les négociations doivent reprendre et les conditions pour une paix durable établies.

Pour plus d'information et signer la texte: [www.yasamdanyanayiz.com](http://www.yasamdanyanayiz.com)

## TEXTES

### 3 - Vaulx en Velin : un élu soupçonné de viol - Élués contre les violences faites aux femmes

Le 23 janvier 2016, Morad Aggoun, deuxième Adjoint à la Mairie de Vaulx-en-Velin, en charge du personnel municipal et du logement, a été mis en examen et en détention provisoire pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel, sur une employée municipale. Le juge instructeur a retenu la circonstance aggravante d'un abus de fonction au titre de son rôle d'Adjoint à la Mairie. Il sera également entendu par la justice en qualité de témoin assisté

pour l'agression sexuelle d'une deuxième victime, elle aussi employée de la collectivité. L'association ECVF - Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes - apporte tout son soutien aux victimes et salue l'attitude exemplaire de la Maire de la ville, Hélène Geoffroy, qui a su organiser une réponse rapide à la situation en décidant, par arrêté municipal, de retirer ses délégations à l'élu, Morad Aggoun, malgré le fait que la procédure de justice soit encore en cours.

Dans ce contexte, ECVF rappelle que tous les élu.e.s ont un devoir d'exemplarité et exige, de nouveau, que les élus, condamnés pour sexisme ou pour avoir exercé des violences à l'encontre de femmes, à titre personnel, professionnel ou dans l'exercice de leur mandat, soient sanctionnés et rendus inéligibles.

#### **4 - Le Conseil de l'Europe ne doit pas soutenir le marché des femmes et des enfants**

Pour le rapport « Droits humains et questions éthiques liées à la gestation pour autrui », la Commission des affaires sociales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a nommée comme rapporteure la sénatrice belge Petra de Sutter. A cette occasion, en janvier 2015, la sénatrice a présenté devant la commission une déclaration de non conflit d'intérêts. Le Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire précise, au chapitre Règles, que :

- Les membres évitent tout conflit entre, d'une part, un intérêt économique, commercial, financier ou autre, réel ou potentiel, à titre professionnel, personnel ou familial et, d'autre part, l'intérêt public dans le travail de l'Assemblée, en résolvant tout conflit en faveur de l'intérêt public; tout conflit d'intérêts que le membre ne peut résoudre sera rendu public.
- Les membres signalent ces intérêts par une déclaration orale, lors d'une séance de l'Assemblée ou d'une réunion de commission, ainsi que dans toute autre communication pertinente.

En dehors de son activité politique, Madame De Sutter dirige le département de médecine de la reproduction à l'Hôpital universitaire de Gand. Elle accompagne des mères porteuses, en Belgique, comme l'attestent ses [publications](#) et ses [prises de position](#).

Les pouvoirs publics belges considèrent que la maternité de substitution pratiquée en Belgique est éthique, dans la mesure où elle ne donne pas lieu à une rémunération de la mère porteuse, et qu'il y a une sélection et des parents d'intention, et femmes se proposant comme mères porteuses.

Mais Madame de Sutter travaille aussi avec la clinique indienne [Seeds of innocence](#), où la maternité de substitution est parfaitement commerciale, ce qu'elle explique sur son site :

"Indian clinics are becoming more competitive, not just in the pricing, but in the hiring and retention of Indian females as surrogates under legal arrangements. Commercial surrogacy is permitted in India and this has increased the international confidence in going in for surrogacy in India."

Comme garantie de la qualité de ses services pour les clients internationaux, la clinique met en avant la collaboration avec Madame De Sutter et le département qu'elle dirige.

La gynécologue s'est exprimée dans [la presse](#), en montrant les bienfaits de cette collaboration avec la clinique indienne, à travers un *Mémoire of understanding*. C'était en 2015, c'est-à-dire pendant la période où, en tant que sénatrice et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, elle portait aussi le rapport sur « les questions éthiques liées à la GPA ».

La clinique indienne avec laquelle collabore Madame de Sutter garantit à ses clients que les mères porteuses ne figurent pas sur l'acte de naissance de l'enfant, et qu'elles rendent l'enfant à la naissance. On est bien loin des soucis éthiques belges.

En novembre 2015, la Commission des affaires sociales a reporté l'analyse de son rapport, en adressant à la présidente de l'Assemblée parlementaire la question de savoir comment agir en cas d'éventuel conflit d'intérêt d'un.e rapporteur.e.

Mercredi 27 janvier 2016, les membres de la Commission ont voté et, par 21 voix pour et 17 contre, Madame De Sutter est confirmée, comme rapporteure de ce rapport :

- Que l'éthique de Madame de Sutter l'encourage à soutenir les cliniques indiennes où les femmes sont embauchées à des prix compétitifs (pour les client.e.s), pour mettre au monde des enfants dont on s'assure par contrat qu'elles vont se séparer à la naissance, cela la concerne.

- Que les membres de la Commission des affaires sociales, que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, que le Conseil de l'Europe maintiennent comme rapporteure d'un rapport qui concerne des questions éthiques une personne qui soutient et participe au commerce des corps des femmes et des enfants, c'est très grave. C'est inadmissible.

## **5 - Victoire ! Civitas ne se financera plus avec nos impôts - UFAL**

Il y a plus de 3 ans que l'UFAL réclame que l'officine catholique d'extrême droite Civitas ne soit plus autorisée à percevoir des fonds publics au titre de l'intérêt général. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer aux 16.000 signataires de notre pétition "Contre le financement public de Civitas" que nous avons remporté une belle victoire : l'administration fiscale nous a entendue, puisque le président de Civitas annonce sur un site d'extrême droite que la République maçonnique (sic) veut étrangler Civitas. Alain Escada déplore que Civitas, victime d'un "complot républico-maçonnique", ne pourra plus, désormais, émettre de reçus dons et surtout qu'ils vont avoir un redressement fiscal de 55000€.

Aucun complot derrière cette victoire, seulement le résultat d'une pétition qui alertait les services fiscaux et qui aboutit au respect des règles fiscales dont s'affranchissait en toute connaissance de cause Civitas. Il ne s'agit nullement d'une victoire de la "République maçonnique", mais de la République tout court, et des citoyens.

En effet, les intégristes de Civitas incitaient au financement de leurs méfaits en sollicitant des dons de particuliers et de sociétés, dons qui faisaient bénéficier les donateurs de déduction fiscale. Cette possibilité étant réservée aux associations d'intérêt général, ou d'utilité publique, nous avons lancé une pétition pour que l'administration fiscale fasse cesser cette forfaiture, Civitas ayant pour seul objet la lutte, parfois violente<sup>(1)</sup>, contre la République.

L'UFAL se réjouit de cette décision et salue le travail de l'administration fiscale.

## **6 - Appel à fax/mail et pétition contre l'expulsion de Hayat Bouhali Bouhabuhalali, épouse Louhab**

« Monsieur le Préfet de la Somme, Monsieur le Président de la République, Mesdames Messieurs les Membres du Gouvernement, j'ai l'honneur de solliciter votre bienveillance pour vous demander de ne pas expulser Madame Hayat Bouhalali, épouse Louhab. J'ai appris que, pour la seconde fois, la police a essayé de l'attraper, ce vendredi 8 janvier 2016 au foyer AGENA, à Amiens.

En instance de divorce et mise à la porte par ses beaux-parents dont elle a subi les mauvais traitements (physiques et psychologiques) Madame Hayat Bouhali, épouse Louhab, d'origine marocaine, a été suivie et aidée par les éducateurs du foyer AGENA pour se rétablir psychologiquement et s'insérer économiquement et socialement en France.

Ayant fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, elle a formulé un recours

en appel au tribunal Administratif dont elle attend le résultat et organise sa défense pour les violences qu'elle a subies (dépôt de plainte à la brigade des mœurs).

De nombreuses voix, y comprises présidentielles, ont déjà été émises pour accueillir en France les femmes ayant été victimes de violences. C'est pourquoi je demande qu'un regard humain soit accordé pour ne pas l'expulser et pour la régulariser en France.

Je vous prie d'agréer l'expression de mon attachement aux Droits de l'Homme et l'expression respectueuse de mes salutations républicaines. »

Date + Signature, qualité et adresse ou ville si vous le souhaitez + envoyer ce courrier simultanément à la préfecture de la Somme et au gouvernement.

## **7 - Prostitution : Lettre aux député-es au sujet de l'adoption définitive de la PPL renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées - Abolition2012**

Madame la députée, Monsieur le député, Vous examinerez mercredi 3 février, en avant-dernière lecture à l'Assemblée nationale, la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées. A l'issue d'un travail parlementaire transpartisan de près de six années, nos 60 associations de lutte contre toutes les formes de violences sexuelles et sexistes accueillent avec solennité et émotion une étape décisive vers l'adoption définitive de cette proposition de loi.

Les trois premiers pays au monde à avoir inversé la charge pénale des personnes prostituées vers les clients prostitueurs font aussi partie des quatre pays ayant obtenu en 2015 le meilleur classement mondial en matière d'égalité femmes-hommes<sup>1</sup>. La Suède (1999), la Norvège (2009) et l'Islande (2009), ont ainsi mis fin à cette injustice historique qui consiste à réprimer les victimes du système prostitutionnel et à préserver l'impunité de ceux qui leur imposent un acte sexuel par la contrainte économique.

La France s'apprête aujourd'hui à rejoindre les nations pionnières de l'égalité femmes-hommes en proposant, conformément à sa tradition abolitionniste, un modèle global articulant protection des victimes, sanction des auteurs, mais aussi une politique d'alternatives à la prostitution et de prévention en direction des nouvelles générations.

Engagées auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées sur l'ensemble du territoire, mobilisées plus globalement aux côtés des victimes de violences sexuelles, déterminées à faire progresser et respecter les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, nos associations saluent particulièrement l'adoption des mesures suivantes :

- L'amélioration conséquente des dispositions procédurales garantissant aux victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains une plus grande protection physique et psychologique (anonymat, domiciliation chez un tiers, dispositif de protection renforcée des victimes portant plainte) et un meilleur accès aux indemnisations dans le cadre des procès pour proxénétisme. (*Articles 1 et 1ter*)

- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme sur internet en obligeant les fournisseurs d'accès à internet d'empêcher l'accès aux sites hébergés à l'étranger qui contreviennent à la loi française contre le proxénétisme et la traite des êtres humains. (*Article 1*)

- La mise en place, pour la première fois en France, d'une politique de sortie de la prostitution ayant pour ambition d'offrir de réelles alternatives aux personnes qui cherchent à quitter la prostitution :

- Accès à un système de protection et d'assistance, y compris par l'octroi d'allocations pour les

personnes prostituées n'en bénéficiant pas mais souhaitant s'engager dans un parcours de sortie de la prostitution ; *(Article 3)*

- Création de commissions départementales chargées d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution et de la traite des êtres humains ; *(Article 2)*

- Mise en place d'un parcours de sortie de la prostitution, coordonné au niveau départemental, et incluant la formation de l'ensemble des acteurs invités à y contribuer ; *(Article 3)*

- Délivrance, sans condition de dénonciation, d'une autorisation provisoire de séjour d'une durée de six mois pour les personnes étrangères engagées dans un parcours de sortie de la prostitution ; *(Article 6)*

- Création, au sein du budget de l'Etat d'un fonds pour la prévention de la prostitution et l'accompagnement social et professionnel des personnes prostituées. *(Article 4)*

- L'abrogation du délit de racolage qui faisait porter depuis 1939 la répression du système prostitutionnel sur ses victimes, et non sur ses auteurs prostitueurs ; *(Article 13)*

- L'interdiction de tout achat d'un acte sexuel et la sanction du recours à la prostitution d'autrui, afin de mettre fin au droit des hommes à imposer un acte sexuel par la contrainte économique et de faire reculer la « demande » ainsi que l'exigent les traités européens et internationaux ; *(Article 16)*

- La mise en place d'une politique d'éducation et de prévention de la prostitution en intégrant la lutte contre la marchandisation des corps parmi les sujets traités durant la scolarité. *(Article 15)*

Le 6 décembre 2011, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité une résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France<sup>2</sup>, dont « l'objectif est, à terme, une société sans prostitution ». Cette résolution dénonçait pour la première fois les violences inhérentes à la prostitution et l'obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes qu'elle constitue. Le 26 février 2014, le Parlement européen adoptait une autre résolution<sup>3</sup> affirmant que la prostitution et son exploitation contrevenaient au principe d'égalité entre les femmes et les hommes garanti par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Le 3 février, vous aurez une occasion historique de convertir ces principes en réalité législative et d'engager la France dans un nouveau modèle institutionnel garantissant la protection des victimes, la responsabilisation des auteurs potentiels et la sanction des auteurs effectifs, la prévention de la prostitution auprès de nouvelles générations et le développement d'une politique de sortie de la prostitution.

C'est dans ce contexte et pour ces raisons que nos 60 associations, tout comme de nombreuses personnalités et institutions du monde associatif, social et médical, juridique vous invitent à adopter définitivement la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.

En vous remerciant pour votre attention et restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Les présidentEs des 60 associations du collectif Abolition 2012*

## **8 - Charte pour l'abolition universelle de la maternité de substitution - Chartes collective**

<sup>2</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0782.asp>

<sup>3</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPQRT+A7-2014-0071+0+DQC+XML+V0//FR>

La maternité de substitution, dite « Gestation Pour Autrui » (GPA), pratiquée dans divers pays, est une mise à disposition du corps des femmes pour donner naissance à des enfants qui seront remis à leurs commanditaires.

Loin de n'être qu'un geste individuel, cette pratique sociale est mise en œuvre par des entreprises de reproduction humaine, dans un système organisé de production, incluant des laboratoires, médecins, avocats, agences etc. Ce système a besoin de femmes en tant que moyens de production de sorte que la grossesse et l'accouchement deviennent des processus fonctionnels dotés d'une valeur d'usage et d'une valeur marchande et s'inscrivent dans le cadre de la globalisation des marchés du corps humain.

Là où aucune loi ne le protège, le corps des femmes est requis comme ressource pour l'industrie et les marchés de la reproduction. Certaines femmes consentent à s'engager dans un contrat qui aliène leur santé, leur vie et leur personne, sous des pressions multiples : rapports de domination familiaux, sexistes, économiques, géopolitiques.

Enfin, la maternité de substitution fait de l'enfant un produit avec valeur d'échange, de sorte que la distinction entre la personne et la chose s'en trouve annulée. Le respect du corps humain et l'égalité entre les femmes et les hommes doivent prévaloir sur les intérêts particuliers.

En conséquence, au nom des droits de la personne humaine, Nous, signataires de la Charte :

- dénonçons l'utilisation des êtres humains dont la valeur intrinsèque et la dignité sont éliminées au profit d'une valeur d'usage ou d'une valeur d'échange,
- refusons la marchandisation du corps des femmes et des enfants,
- appelons la France et les autres pays européens à respecter les conventions internationales de protection des droits humains et de l'enfant dont ils sont signataires, à s'opposer fermement à toute forme de légalisation de la maternité de substitution sur le plan national ou international.

Nous les appelons en outre, au nom de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, à agir avec fermeté pour faire abolir cette pratique au niveau international, notamment en promouvant la rédaction, l'adoption et la mise en œuvre efficace d'une convention internationale d'abolition de la maternité de substitution.

## **9 - Il y a sur notre territoire des zones où les femmes ne sont pas acceptées"- Entretien Journal Marianne avec Pascale Boistard**

*Marianne : Dans le cadre de votre mission, avez-vous souvent affaire à des questions ayant trait aux problématiques de laïcité ?*

*Pascale Boistard :* Oui, bien sûr. La lutte pour la défense des droits des femmes est, par son histoire même, grandement liée à la défense de la laïcité. Les grandes avancées du combat féministe, les grandes lois, les grands changements, se sont toujours faits contre les levées de bouclier des religions. Et oui, aujourd'hui encore, cette question se pose avec force. D'ailleurs, permettez-moi de tirer la sonnette d'alarme : sur ce terrain-là, c'est à dire à la jonction entre laïcité et droits des femmes, nous faisons face à des reculs préoccupants. Ce qui me revient du terrain via les associations, mais aussi ce que je peux constater en tant qu'élue, et en tant que citoyenne, c'est que la question de la place des femmes dans l'espace public, notamment, est un sujet dont personne ou presque ne parlait et qui pourtant est extrêmement fort depuis une dizaine d'années.

*Marianne : C'est à dire ?*

*Pascale Boistard :* Il y a sur notre territoire des zones où les femmes ne sont pas acceptées, où elles ne sont pas respectées, et où elles sont quasiment obligées de vivre avec cette



donnée comme un désagrément du quotidien. Et tout le monde semble trouver cela plus ou moins normal. Si j'ai tenu, par exemple, à lancer un plan national de lutte contre le harcèlement sexiste les violences sexuelles dans les transports c'est que les insultes, les attouchements, les agressions étaient trop souvent passées sous silence. Ce qui fait que les femmes se retrouvent seules face à ces situations. Dans beaucoup de quartiers, les femmes sont cantonnées à certains espaces (le foyer, la sortie d'école...) et quasiment absentes d'autres, comme les lieux sportifs, ou les lieux de convivialité. Est-il normal que dans certains endroits, vous ne trouviez aucune femme dans les cafés ? Il y a une forme de morale mal placée, souvent exercée par des groupes minoritaires sur une majorité, et qui conduit à ce que l'espace public, censé appartenir autant aux hommes qu'aux femmes, se retrouve restreint pour les femmes.

*Marianne : Si vous évoquez cette réduction de l'espace féminin dans une interview sur la laïcité, c'est que vous pensez qu'il y a un rapport avec le religieux...*

*Pascale Boistard : Oui, cela un rapport avec cette notion de morale religieuse qui s'est extrémisée. Avant, les religions étaient présentes, mais plus contenues.*

*Marianne : « Les religions », insistez-vous...*

*Pascale Boistard : Oui, cela concerne les religions dans leur radicalité. Evidemment, ces dernières années, on parle davantage de la religion musulmane, mais dans sa pratique la plus radicale, dans ses revendications « politiques », qui sont loin de concerner la majorité des Français musulmans. Moi, je suis une enfant issue de l'école républicaine depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, en Seine Saint Denis, et je ne reconnais plus l'ambiance et les modalités de fonctionnement qui prévalaient alors. Il y avait dans les familles que je côtoyais, une éducation parfois très stricte, avec une certaine religiosité à la maison, mais il n'y avait pas cette séparation filles/garçons telle qu'elle grandit aujourd'hui. On allait à la sortie du lycée au café, filles et garçons ensemble. Il y avait cette mixité qui opérait.*

*Marianne : Sur ces questions-là, vous arrive-t-il de travailler en collaboration avec le fameux Observatoire de laïcité, qui a été au centre des débats la semaine dernière ?*

*Pascale Boistard : Je travaille beaucoup avec le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. En revanche, je constate que l'Observatoire de la laïcité s'est encore peu saisi de cette question des droits des femmes. Peut-être ses membres étaient-ils absorbés par d'autres sujets. En tout cas, j'espère que nous allons pouvoir corriger cela. J'attends que l'Observatoire se saisisse du sujet des droits des femmes et en particulier de la question de leur présence dans l'espace public. Les associations, qui sont notamment en contact avec des adolescents et des adolescentes constatent elles aussi qu'il peut y avoir de gros reculs, de fausses idées véhiculées avec des discours extrêmes. Des tentations, aussi, dans certains établissements scolaires de flirter au maximum avec les règles en matière de signes religieux. Je comprends que l'adolescence, par définition, ce soit l'insolence, la liberté. Mais si cela se transforme en une défiance, une revendication permanente qui teste nos limites et fait reculer les libertés, cela pose un problème à toute la société. Pas plus tard que la semaine dernière, je posais la question à une grande association féministe, très présente sur le terrain. Ils m'ont dit n'avoir jamais été reçus par l'Observatoire de la Laïcité, ils seraient pourtant prêts à être auditionnés et à participer à des travaux sur ces questions.*

*Marianne : Peut-être ce dernier a-t-il vu d'autres associations sur ces questions de laïcité et droits des femmes dans l'espace public...*

*Pascale Boistard : Pas à ma connaissance. J'ai eu la curiosité d'aller consulter les travaux de l'Observatoire, et je n'ai pas vu que cette question y était traitée. Ce que je sais, c'est que cette association et d'autres, dans leur diversité, dans leurs approches différentes du*

féminisme, sont prêtes à participer à des travaux avec l'Observatoire de la laïcité. Nous, au secrétariat d'Etat, nous en avons fait un objectif central. Nous avons commencé par agir sur le harcèlement dans les transports, puis nous allons ouvrir la question à un champ plus large. Nous avons mis en place, déjà, dans 12 villes, des marches participatives de femmes pour qu'elles se réapproprient l'espace, en lien avec les élus locaux, pour qu'eux aussi réfléchissent à une façon d'organiser la ville, pour que les femmes aient toute leur place.

Marianne : Dans un interview dans Marianne la semaine dernière, Elisabeth Badinter disait qu'il était important, selon elle, que la gauche tranche le débat entre les différentes appréhensions de la laïcité parce que sinon, le FN pourrait se nourrir de ce flou. Souscrivez-vous ?

Pascale Boistard : Il s'en nourrit déjà ! Il s'approprie même les citations de Simone De Beauvoir, c'est quand même assez incroyable ! Alors que leurs représentants à l'Assemblée nationale ont voté contre la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui comporte des mesures importantes dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Alors qu'au parlement européen, ses élus votent systématiquement contre toutes les mesures concernant l'égalité professionnelle. Alors que pendant les élections régionales, Marion Maréchal Le Pen a remis en cause l'IVG en expliquant qu'elle voulait supprimer les subventions au planning familial... C'est un comble ! Mais on voit bien toute la difficulté qu'il y a à répondre à des gens qui ont malgré tout le cynisme et l'impudence de s'emparer de tels sujets, si nous ne tenons pas un discours fort et clair.

Marianne : En vous écoutant, on a l'impression que vous êtes d'avantage dans le camp de Manuel Valls que dans celui de Jean-Louis Bianco...

Pascale Boistard : Je suis membre d'un gouvernement qui fait de la laïcité une valeur cardinale. La laïcité, c'est la laïcité. Et je pense que si l'on montre sur cette question une forme de relâchement, ce sont des droits fondamentaux, comme ceux des femmes, qui peuvent être remis en cause. En tout cas, les coups de boutoir sont de plus en plus nombreux. J'entends ceux qui accusent la laïcité d'être « liberticide ». Je leur réponds : laisser porter atteinte aux droits des femmes, c'est laisser porter atteinte aux libertés de plus de la moitié de la population.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

### **10 - Conférence- débat « L'expérience de la ville au féminin. Processus d'exclusion et stratégies d'appropriation » - Relai 77 - Montereau-Fault-Yonne**

Programme :

Accueil des participant-res

- Intervention de Chris Blache, socio-ethnologue, co-fondatrice et coordinatrice de l'association Genre et Ville
- Présentation de la Marche Exploratoire réalisée à Surville-Montereau-Fault-Yonne avec le Centre social
- Échange avec la salle.

Nous prolongerons la réflexion en partageant une collation. La participation à cette conférence est gratuite, cependant, le nombre de places étant limité, inscription obligatoire à [antenne.senart@lerelais77.fr](mailto:antenne.senart@lerelais77.fr) ou [chaterine.bouchoucha@lerelais77.fr](mailto:chaterine.bouchoucha@lerelais77.fr)

### **10bis - "Journée internationale Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles féminines" - Partout autour du 6 février**

Le GAMS Co organise de nombreux événements autour du 6 février 2016 "Journée internationale Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles féminines

• Pour la Région Ile-de-France :

- Le 30 janvier à Paris 19<sup>e</sup>, Tolérance zéro aux Mutilations Sexuelles Féminines, après-midi culturel, édition 2016, en partenariat avec la Mairie du 19<sup>e</sup> et de nombreux partenaires, à 14h30 au Centre d'animation Curial. Pour s'inscrire

- Le 4 février à Saint-Germain-en-Laye Rencontre-débat « Excision, comprendre et agir », en partenariat avec Excision, parlons-en, animée par les spécialistes français de la thématique, dressera un état des lieux de la pratique : définition, réalité, prévalence, prévention, protection et prise en charge. [Les modalités pratiques](#)

• Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le 4 février à Bron Bron : Pour la journée Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles Féminines, le GAMS Auvergne-Rhône-Alpes animera une séance de ciné-débat après le film "Noires Douleurs", de Lorène Debaissieux, au Cinéma Les Alizés, à Bron (69). Pour tout renseignement : [gamsrhonalpes@gmail.com](mailto:gamsrhonalpes@gmail.com) ou 06.59.51.05.05.

• Pour la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, le 5 février à Reims, Pour la journée Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles Féminines, le GAMS Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine organise avec l'Institut de formation du CHU de Reims, la projection d'un film, suivi d'un débat, avec les élèves sages-femmes de 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année. Pour tout renseignement : 06.32.22.79.99.

• Pour la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées , le 6 février à Toulouse : action Tolérance Zéro aux Mutilations Sexuelles Féminines à l'Espace des diversités et laïcité, Toulouse (31) Pour tout renseignement : [tavieenmain@gmail.com](mailto:tavieenmain@gmail.com) ou 06.79.78.22.44.

• Pour la région Normandie le 8 février au Havre : Journée STOP EXCISION, projection d'un film et débat. Dédicace de la BD « Ne me coupez pas », par son auteur Bob Kanza, à la Maison du patient, au Havre. Pour tout renseignement [gamshautenormandie@gmail.com](mailto:gamshautenormandie@gmail.com). Précédée dans la semaine précédente de selfies (auto-photos) des collégien-nes de 3<sup>ème</sup>, de leurs professeurs et de leur proviseur (Collège Henri Wallon), avec la campagne « Stop excision », des affiches faites par les élèves et diffusion sur les réseaux sociaux

*L'événement sur le BLOG <http://federationgams.org/2016/01/26/journee-tolerance-zero-aux-mutilations-sexuelles-feminines-13eme-edition-2016/>*

## **11 - Exposition : « La fabrique des textes, passions et itinéraires de Catherine Viollet »**

- Librairie Violette and CO - 6 au 27 février 2016

Parce que nous aimions Catherine, parce que des morceaux de nos vies sont tissés à la sienne, parce que sa mort en septembre 2014 fut si brutale que nous n'avions pas de mots pour parler d'elle, de ses passions... nous avons voulu faire cette exposition chez Violette and Co, dans cette librairie qu'elle aimait tant, pour partager avec vous quelques moments de sa vie faite d'amitiés, d'amours, de recherches, de musique, de rires, et de ses engagements féministes et lesbiens.

Catherine, chercheuse au CNRS, était animée par ce qui fait le cœur même de cette librairie : l'amour des livres, le désir de découvrir et d'entendre la voix des écrivaines. Tout au plaisir de lire ou de feuilleter un ouvrage nous pensons rarement au travail d'écriture précédant l'œuvre achevée : les brouillons raturés, corrigés, repris, les gestes de la main qui tracent les mots, manuscrits, tapés à la machine à écrire (tapuscrits) ou informatiques. Catherine Viollet a marqué de façon particulière l'étude sur le processus de création de nombreuses œuvres littéraires, et autobiographiques, par son approche nouvelle des manuscrits d'écrivains, des

journaux intimes, d'archives individuelles et/ou familiales.

Ses recherches en critique génétique au tout début de sa carrière l'ont ainsi amenée à constater à quel point l'écriture de la sexualité est soumise à un ensemble de pressions, de contrôle. Elle s'est attachée plus particulièrement à la censure subie par Violette Leduc, et consacra nombre de jours et de nuits à travailler sur ses manuscrits.

Dans cette exposition nous avons privilégié certains de ses nombreux travaux : ceux sur des écrivaines, germanistes, francophones, russes, Christa Wolf, Ingeborg Bachmann, Violette Leduc, Christiane Rochefort ; le décryptage patient des journaux en français des demoiselles russes du XIXème siècle ; ses réflexions sur les machines à écrire portables et leur rôle dans le geste de création littéraire. Catherine voulait également faire connaître des textes lesbiens non publiés en français, elle a traduit de l'allemand des extraits du roman d'Anna Weirauch paru en 1919, et des nouvelles de Christa Reinig. Elle s'est également fortement impliquée dans le soutien aux archives lesbiennes et gaies de Moscou.

La présentation de ses itinéraires de chercheuse d'une langue à l'autre, d'un pays à l'autre, de documents, de sa bibliographie, d'une sélection d'articles et de livres, permettront d'accompagner ce parcours d'une passionnée de l'écriture, des mots comme du geste qui les tracent.

Toutes celles et ceux qui ont travaillé, étudié avec elle, qui l'ont entendue dans les nombreuses conférences et colloques ici et autour du monde soulignent son implication, son attention aux autres. Les plus proches se souviennent aussi de son regard chaleureux, de son rire, de son humour, de son écoute, de sa modestie, de l'amour de la musique, du bricolage, des plantes. Les nombreuses photos présentées permettent de retrouver, sa présence seule ou en compagnie.

Catherine est souvent venue à la librairie en amie, et en invitée pour parler de ses travaux sur Violette Leduc ou Christiane Rochefort. Espérons que "La fabrique des textes, passions et itinéraires de Catherine Viollet" redoublera votre amour des livres !

*Vernissage: samedi 6 février à 18h*

**12 - Présentation des archives lesbiennes et gaies de Moscou, Mercredi 10 février à 19h,** avec leur fondatrice, Elena Gusyatinskaya

*Finissage : Samedi 27 février à 18h : lectures de textes et présentation des travaux sur les diaristes russes avec Elena Gretchanaia.*

*Librairie Violette and Co, 102 rue de Charonne, 75011, du mardi au samedi 11h-20h30 et dimanche 14h-19h ; <http://www.violetteandco.com/librairie/>*

**13 - Rencontre et débat avec Jeanne Cordelier et Mélusine Vertelune autour de leur livre : « Ni silence ni pardon, l'inceste, un viol institué - Paris - 13 février**

Près de 25 % des filles subissent une expérience à caractère sexuel avec un adulte avant l'âge de treize ans. Les deux tiers des victimes d'agressions sexuelles sont âgés de moins de dix-huit ans. Dans 98 % des cas, l'agresseur est de sexe masculin, mais plus de 20 % des agresseurs sont âgés de moins de dix-huit ans. Et notre société érotise outrageusement les filles, ce qui n'est pas sans conséquence. Les récits de Jeanne Cordelier et de Mélusine Vertelune portent sur un type d'agression à caractère sexuel particulier, celui qui est défini comme incestueux. La fillette, qui en est victime, est complètement démunie, car une personne censée la protéger et l'aimer l'agresse, en fait son objet sexuel. La plupart du temps, la fillette se tait, par honte, par peur, par soumission à son entourage, parce qu'elle sait qu'elle ne sera pas crue. Et si elle parle, on la fait taire. Ainsi, en toute impunité se

perpètrent des crimes aux conséquences dévastatrices sur les plans physique et psychologique. Or, certaines, un jour, décident courageusement de briser le silence, un silence lourd, étouffant, accablant. Mélusine Vertelune nous raconte sans fard ce qui a été son calvaire quand son frère plus âgé l'a agressée à répétition pendant de nombreuses années. Il ne peut être alors question de pardon, mais de solidarité contre les dominants, les agresseurs, les criminels.

*13 février, 16h30 Librairie Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris, Métro République Oberkampf ou Filles du Calvaire. Editions M Editeur.*

#### **14 - Café-débat sur la prostitution - Montpellier 23 février - Amicale du Nid, le CIDFF et Psyc&Genre**

Débat à partir du livre de Geneviève Duché, présidente de l'Amicale du Nid : « Non au système prostitutionnel, une analyse féministe et abolitionniste » : Peut-on considérer la prostitution comme un mal nécessaire, une liberté ou un moyen comme un autre de gagner de l'argent ? Bien peu de personnes connaissent les conséquences destructrices de la prostitution sur les personnes prostituées, les processus d'entrée dans la prostitution, les violences subies de la «passe», moment de double domination, domination par l'argent et domination masculine.

À partir de nombreux témoignages de survivantes de la prostitution, mais aussi de clients, et faisant appel à différent-es spécialistes, l'auteure en montre la violence, les rouages et les effets. Elle plaide pour son abolition et la proposition de loi en cours de vote au parlement français.

Geneviève Duché, féministe, universitaire, est présidente de l'Amicale du Nid, association abolitionniste qui propose aux personnes en situation de prostitution un accompagnement dans l'accès aux droits fondamentaux et vers l'insertion sociale et professionnelle.

Le livre : Non au système prostitutionnel, une analyse féministe et abolitionniste ; Editions Persée. 23,40 euros ; Le livre sera disponible en librairie à partir du 10 février 2016.

*Au Gazette café, Montpellier, 23 février 2016, 18h, Animé par Françoise Mariotti*

### **LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...**

#### **15 - Livre : « Enlevée par Boko Haram » - Assiatou et Mina Kaci**

Assiatou a quatorze ans. Sa vie bascule le 24 novembre 2014 quand Boko Haram fait main basse sur sa ville, Damasak au nord-est du Nigeria. En entendant les tirs des kalachnikovs retentir, sa mère se précipite dans l'école pour la récupérer, sachant que les sanguinaires sont là pour enlever les jeunes et jolies filles.

Assiatou raconte comment elle est conduite dans une maison confisquée à ses propriétaires où, avec une quarantaine d'adolescentes, on la soumet à un apprentissage intensif du Coran, aux tâches ménagères... Un rituel qu'elles suivent toutes pendant plusieurs jours jusqu'à la date fatidique de leur livraison à « l'époux ». Celui d'Assiatou à l'âge de son père. La jeune fille quitte alors une prison pour une autre.

Mariée de force, violée, elle n'a qu'une idée en tête : fuir le plus possible de cet homme, qu'elle nomme « le criminel », loin de la geôle, loin du Nigeria, sa terre natale. Elle adopte alors un comportement exemplaire lui permettant quelques moments de liberté pour une balade avec trois amies, elles aussi prisonnières Ensemble, elles fomentent leur évasion en direction de la frontière du Niger. C'est dans ce pays qu'Assiatou retrouve sa famille. C'est ici qu'elle obtient le statut de réfugiée. C'est ici qu'elle espère gagner une nouvelle vie, notamment par le biais

du retour à l'école.

*Mina Kaci est journaliste à l'Humanité. Elle a interviewé en exclusivité la rescapée et sa famille*

**16 - Livre : « Féminisme, politique et nationalisme dans le monde arabe » - Sonia Dayan-Herzbrun**

Les études qui suivent entendent contribuer à une analyse féministe des phénomènes politiques dans le monde arabophone contemporain. Cette démarche est suffisamment nouvelle dans les travaux de langue française<sup>1</sup> pour mériter quelque explication. Le féminisme, mouvement social et politique, a introduit un paradigme nouveau dans les sciences de la société. Les interprétations et les usages de ce paradigme sont cependant multiples et conflictuels. On ne saurait donc s'y référer sans préciser comment on l'interprète. Les travaux que je consacre à la sociologie politique relèvent d'une approche féministe dans la mesure où je m'efforce d'y rendre visible la place des femmes, et que j'intègre les relations hommes/femmes dans une théorie générale de la domination à l'intérieur de laquelle les multiples formes de domination mais également de résistance doivent être articulées. On pose trop souvent, en effet, la domination des hommes sur les femmes comme une donnée anthropologique universelle qui constituerait la forme ultime de la domination. Il m'apparaît au contraire qu'il convient d'historiciser cette perspective en prenant en compte la multiplicité des types de patriarcat et les crises que ceux-ci peuvent traverser : les rapports de domination sont faits de tensions, de lutte, de résistance et de compromis. Il faut également la sociologiser en l'inscrivant dans la complexité des rapports de hiérarchie, de soumission, de dépendance et d'exploitation qui lient les groupes humains, qu'il s'agisse de relations de classes, de clans ou d'ethnies<sup>2</sup>, de groupes d'âge, de service ou de clientèle, et enfin, de ce qui s'est joué et se joue encore entre le Nord et le Sud depuis les entreprises coloniales<sup>3</sup>.

*Suite de l'article sur :*

<https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/2016/01/18/introduction-feminisme-politique-et-nationalisme-dans-le-monde-arabe-sonia-dayan-herzbrun/>

*Sonia Dayan-Herzbrun : Femmes et politique au Moyen-Orient ; Bibliothèque du féminisme - Editions L'Harmattan, Paris 2005, 160 pages, 14,50 euros*

**17 - Musique : Nawal en résidence « Afro Sufi Roots » - Paris - les jeudi de janvier à mars**

Les jeudis de chaque semaine des trois premiers mois de l'année - excepté le 11 février - seule ou accompagnée d'invités, Nawal dévoile un pan de son univers au Bouffon Théâtre.

« Rares sont les femmes auteures-compositrices aux Comores, Nawal est une exception. Seule ou avec des invités, la chanteuse multi-instrumentiste puise dans ses racines afro-soufie un souffle unique. Elle crée un lien entre la culture de ses ancêtres et l'imaginaire intemporel des grandes voix de la liberté. » dit Benjamin MiNiMuM

Pendant cette période, en début de soirée du dernier jeudi de chaque mois, le film « Nawal et les femmes de la Lune » réalisé par Eric Münch et François Kotlarski, sera diffusé : [nawali.com/videos](http://nawali.com/videos)

*Ce jeudi 28 janvier le film « Nawal et les femmes de la Lune » sera projeté en première partie du concert ; Le jeudi 4 février, Nawal interprète son solo « Afro Sufi Roots ; Le jeudi 11 février, Nawal sera en concert au Bournot, Aubenas « Invitation à l'Océan Indien »*

*Merci de confirmer votre présence : [art-temoin@nawali.com](mailto:art-temoin@nawali.com)*

*Bouffon Théâtre, 26,28 rue de Meaux, 75019 Paris ; Métro : Jaurès, Bolivar, Colonel Fabien*

Concert : 20h30 ; Entrée : 15 € ; Cliquez ici pour acheter vos billets (weezevent)  
Réservation fortement conseillée !

### **18 - Radio : Programme de février 2016 "Femmes Libres" Radio Libertaire**

• *Mercredi 3 février* : Coups de cœur, coups de gueule : les femmes de la Maison des femmes de Montreuil analysent les médias avec un regard féministe.

• *Mercredi 10 février* : L'association FIT - Une femme, un toit allie l'action sociale et l'action militante pour améliorer l'accompagnement des jeunes femmes victimes de violences, souvent précaires et isolées. Elle place l'accès aux droits, l'émancipation individuelle et les valeurs féministes au cœur de sa démarche. Elle dispose d'un centre d'hébergement à Paris.

<http://www.associationfit.org>

• *Mercredi 17 février* : La lectrice nous fera découvrir des extraits de *La nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun ; Claudine Legardinier : « Prostitution, une guerre contre les femmes », Ed. Syllepse

• *Mercredi 24 février* : Femmes en scène : Claire est la première artiste à ouvrir le Festival « Femmes de paroles » à la librairie du Monde libertaire qui aura lieu les samedis de mars.

Natacha Henry : *Les sœurs savantes. Marie Curie et Bronia Dluska, deux destins qui ont fait l'histoire*, Ed. Vuibert, 2015

*Pour contacter l'émission : le mercredi entre 18h30 et 20h30 au 0143718940 ; Hélène Hernandez : [femmes.libres@outlook.fr](mailto:femmes.libres@outlook.fr) et Élisabeth Claude : [rose.paradis@laposte.net](mailto:rose.paradis@laposte.net)*

*Pour écouter l'émission : en direct en Île-de-France : 89,4 Mhz ; en direct ou en téléchargement, partout dans le monde : <http://backup.radio-libertaire.org/>*

### **19 - Cinéma : L'Homme qui répare les femmes - La colère d'Hippocrate de Thierry Michel et Colette Braeckman.**

Ce film qui éclaire l'action du docteur Denis Mukwege auprès des femmes violentées du Sud Kivu, en République Démocratique du Congo, sortira dans les salles de cinéma françaises, le 17 février prochain. De nombreux débats seront organisés, en collaboration avec les 18 associations partenaires. D'ici-là, six avant-premières sont programmées :

• Paris, Cinéma Louxor : jeudi 28 janvier à 20h, projection suivie d'un débat avec Thierry Michel, dans le cadre du ciné-club L'Usage du monde

• Paris, Cinéma MK2 Gambetta : jeudi 4 février à 19h15, projection suivie d'un débat avec Thierry Michel et Julie Gayet (ambassadrice du film en tant que marraine du Fonds pour la Santé des Femmes) - cf. flyer-annonce en pièce jointe.

• Brest, Les Studios : mercredi 3 février, projection suivie d'un débat avec un membre de Gynécologie sans Frontières

• Beauvais, Cinéma Agnès Varda : vendredi 5 février à 18h30, projection suivie d'un débat

• Blois, Cinéma Les Lobis : lundi 8 février, projection suivie d'un débat animé par une membre du Collectif d'Information sur les Droits des Femmes en Loir-et-Cher

• Melun, Espace Saint-Jean : vendredi 12 février, projection en partenariat avec l'association EFC (Étoile Flamboyante du Congo), suivie d'une rencontre avec Brigitte Kalalo-Liquard (Trait d'Union Congolais) et Claude Mwangelu (EFC)

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;

Tel : 06 80 63 95 25, [marchfem@rezisti.org](mailto:marchfem@rezisti.org) ; <https://marchemondialesdesfemmes2015.wordpress.com/>